



DÉLIBÉRATION 2026 35 -

Election des vice-président.e.s

Séance du Comité syndical du 14 octobre 2026

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les articles 10 et 11 des statuts de l'Agence prévoient qu'un ou plusieurs vice-président.e.s peuvent être désigné.e.s par le Comité syndical. Le rôle des vice-président.e.s consiste notamment à participer aux réunions du bureau et à remplacer le Président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

Lors du comité syndical du 7 juillet, par délibération, il a été décidé de porter à 14 le nombre de vice-président.e.s afin de permettre une représentation de tous les territoires couverts par les collectivités adhérentes qui seraient répartis selon le périmètre des 12 EPT (établissement public territorial) composant la MGP : 1 VP pour la Métropole du Grand Paris, 12 VP représentant chacun des 12 territoires des EPT et 1 VP pour la Région IDF.

Je vous prie, mes cher.e.s collègues, de bien vouloir procéder à l'élection des 14 vice-présidentes et vice-présidents.

Le Président,



DÉLIBÉRATION 2026 35 -

Election des vice-présidentes et vice-présidents

Séance du Comité syndical du 14 octobre 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 du Préfet de la Région d'Ile-de-France, autorisant la création du Syndicat ;

Vu les statuts de l'Agence métropolitaine des mobilités partagées et notamment les articles 10 et 11 ;

Vu la délibération 2026 25 du 7 juillet 2026 portant élection du Président ;

Vu la délibération 2026 26 du 7 juillet 2026 relative à la fixation du nombre de vice-présidentes et vice-présidents ;

Considérant l'appel à candidature ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Article 1 : PROCÈDE à l'élection des 14 vice-présidentes et vice-présidents :

Élection du **premier vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
1^{er} vice-président.

Élection du **deuxième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
2e vice-président.

Élection du **troisième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
3e vice-président.

Élection du **quatrième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
4e vice-président.

Élection du **cinquième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
5e vice-président.

Élection du **sixième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
6e vice-président.

Élection du **septième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
7e vice-président.

Élection du **Huitième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
8e vice-président.

Élection du **neuvième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
9e vice-président.

Élection du **dixième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
13e vice-président.

Élection du **quatorzième vice-président** :

Seul.e est candidat.e à ce poste : Mme/ M.

Nombre de votants : XX dont XX pouvoirs = XXXXXXXX voix

Suffrages exprimés : XXXXXX voix, Abstentions : XX voix, Nuls : XX voix

Majorité absolue : XXXXXXXX voix

Mme/ M a obtenu XXXXXXXX voix ;

Mme/ M, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé.e
14e vice-président.

Le Président,

Dan Lert